

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 21 décembre 2018

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14
Date de convocation	17/12/2018
Date d'affichage	26/12/2018/

L'an deux mil dix huit, le vingt et un décembre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M., M. WATRIN F., Mme SERRE F., M. LEPRINCE R., M. KNAJDER M., M. HENRY G., , Mme GAND E., Mme BAVOUX F., M. LEPAGE J-N., M. Mme ROUX A., M. LEPAGE P.

Absents excusés : M. VOILQUIN Alain donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude, Mme NAWROCKI Béatrice donnant pouvoir à M. LEPAGE Pascal.

Absente non excusée : Mme LULLO Esperanza

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

PETR DU PAYS DE VERDUN : APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE MEUSE VOIE SACREE
2018-12-D03

Le Maire fait part aux membres présents du courrier du président de la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée sur la demande d'adhésion de la codecom au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Verdun.

Le Maire indique que la communauté de communes a délibéré en date du 19 novembre 2018 sur la création d'un PETR du Pays de Verdun, l'adhésion de la codecom audit PETR, l'approbation du projet et la désignation des conseillers communautaires chargés de représenter la codecom au sein du comité syndical.

Le Maire explique qu'en application de l'article L5214-27 du CGCT, l'adhésion de la communauté de communes est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres donné dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de la communauté (2/3 des conseils municipaux représentant 1/2 de la population ou 1/2 des conseils municipaux représentant 2/3 de la population).

Après lecture des statuts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'adhésion de la communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Verdun.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20181221-2018-12-D03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2018